

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate : 19 février 2021

Le Bureau de santé fait le point sur la première phase de la vaccination dans le district

NIPISSING ET PARRY SOUND (Ontario) – Le Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound (Bureau de santé) se prépare à vacciner d'autres groupes prioritaires dans le cadre de la première phase du [Cadre éthique de l'Ontario pour la distribution des vaccins contre la COVID-19](#). Jusqu'à maintenant, 1 109 vaccins ont été administrés dans notre district. Lorsque la prochaine livraison aura été reçue, les vaccins seront utilisés pour administrer la deuxième dose et pour continuer d'administrer une première dose aux groupes prioritaires. On prévoit que le Bureau de santé recevra un plus grand nombre de vaccins en mars. On pourra alors vacciner les prochains groupes prioritaires.

Conformément au [Cadre éthique pour la distribution des vaccins contre la COVID-19](#), les groupes devant recevoir le vaccin en priorité dans le district sont les suivants :

- le personnel et les fournisseurs de soins essentiels des foyers de soins de longue durée, des maisons de retraite à risque élevé et des foyers pour les aînés des Premières Nations, ainsi que les résidents de ces établissements qui n'ont pas encore reçu la première dose du vaccin;
- les patients des hôpitaux qui ont besoin d'un autre niveau de soins et dont l'admission dans un foyer de soins de longue durée, une maison de retraite ou un autre établissement de soins collectifs pour personnes âgées a été confirmée;
- les travailleurs de la santé dont la priorité est la plus élevée, suivis de ceux dont la priorité est très élevée, conformément au document d'orientation du ministère de la Santé sur la priorisation des travailleurs de la santé;
- les adultes autochtones qui habitent dans une communauté éloignée du Nord ou une communauté à risque élevé, y compris ceux qui vivent dans une réserve ou en milieu urbain.

Lorsque tous les groupes prioritaires auront été vaccinés contre la COVID-19, les autres personnes visées par la première phase seront vaccinées, y compris les suivantes :

- les adultes de 80 ans et plus;
- le personnel, les résidents et les fournisseurs de soins essentiels des maisons de retraite et d'autres établissements de soins collectifs pour personnes âgées (p. ex., ceux offrant des services d'aide à la vie autonome);
- les travailleurs de la santé dont la priorité est élevée, conformément au document d'orientation du ministère de la Santé sur la priorisation des travailleurs de la santé;
- tous les adultes autochtones;
- les adultes bénéficiaires de soins de santé chroniques à domicile.

Le Bureau de santé continuera à tenir la communauté au courant de la distribution du vaccin contre la COVID-19 à mesure qu'il recevra des renseignements à cet effet, y compris le moment où le public pourra téléphoner pour prendre rendez-vous. Le Bureau de santé fera le point sur la situation toutes les semaines sur sa [page Web sur le vaccin contre la COVID-19](#).

Pour obtenir plus de renseignements sur le vaccin contre la COVID-19, visitez www.myhealthunit.ca/COVID-19Vaccine. Pour des questions précises, consultez notre Foire aux questions au www.myhealthunit.ca/COVID-19VaccineFAQ.

-30-

Demandes des médias :

Catherine Levac-Lafond, coordonnatrice bilingue des relations avec les médias

Tél. : [705 474-1400](tel:7054741400), poste 5221, ou [1 800 563-2808](tel:18005632808)

Courriel : communications@healthunit.ca